

Prix libre

LE JOURNAL DU PAYS

LE SANG DE LA LIBERTE

BINTOU DIALLO



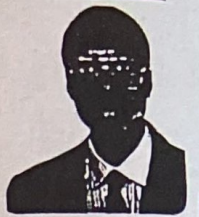
Combattant peul du Fouladou " Non à la soumission "

Non essamay ay eloy
mu ekobol ay eilo efukul
di kalem aku.

EDITORIAL: **J.F. BIAGUI**.....Page 2
 DETOURNEMENT: **C. CHIPENDA**
 PATRIOTES: **KD**.....Page 3
 CASA-INFO: **FANBONDY**....Page 4
 LA MARCHE GLORIEUSE: **K.ATIKA**
D'INOR.....Pages 5 et 6
 COURRIER: **G. MENDY**.....Page 7
 CULTURE: **I. CAMARA**.....Page 8

EDITORIAL

De Jean-Marie François BIAGUI Villeurbanne.



L'AUTONOMIE DE LA CASAMANCE :

UNE CONDAMNATION PAR DEFAUT DU PEUPLE CASAMANCAIS ?

AL'HEURE où des Casamançais, hommes politiques ou cadres, se gargarisent de la notion d'autonomie pour envisager des lendemains "heureux" pour notre Pays, il convient de rappeler un fait: à savoir que c'était bien parce que la Casamance était un Territoire Autonome au moment où la France "pliait bagages" à la fois en Casamance et au Sénégal, que celui-ci s'était empressé de lui ôter, de peur justement que ce statut juridique du Pays-Des-Rivières ne favorisât à terme son accession à la souveraineté internationale.

Que l'ennemi de la Casamance en vienne, aujourd'hui, à découvrir dans ce type de statut des vertus qu'il faille dorénavant cultiver pour la Casamance, cela devrait nous faire réfléchir et, peut-être, comprendre que notre Pays n'a jamais été une terre sénégalaise. Sinon pourquoi envisagerait-on un statut spécifique qui ferait de lui un territoire autonome vis-à-vis du Sénégal, dont, par ailleurs, le Gouvernement DIOUF prétend qu'il est historiquement un territoire sénégalais ?

A moins qu'il ne s'agissent là que d'une simple condamnation par défaut à l'encontre du Peuple Casamançais, qui se refuse à participer au semblant de dialogue sur la "question casamançaise" que lui proposent, par pure démagogie, les autorités sénégalaises, estimant à juste titre que l'indépendance nationale de la Casamance n'est pas négociable, même si notre Pays est tout à fait disposé à discuter avec le Sénégal des conditions de retrait de ses forces d'occupation. Car l'indépendance de la Casamance s'impose aux deux parties malgré elles.

Certes, la logique autonomiste du Gouvernement Sénégalais a d'ores-et-déjà rattrapé certaines personnalités politiques casamançaises, et en fait des émules au sein même de la Coordination PS de Casamance, dans la course pour la présidence d'une Casamance "autonome". Oui, à défaut d'une promesse de la part du Peuple Casamançais de faire de cette écurie son tout premier représentant dans une Casamance Libre, ces hommes politiques semblent désormais réduits à faire de la non-politique en Casamance.

Or ce "boycottage" politique, au lieu de faire du tort au Peuple Casamançais, représente au contraire la preuve par excellence que pour ces mêmes hommes politiques, la Casamance est d'autant plus étrangère au Sénégal qu'elle mérite d'en être AU MOINS autonome: c'est à dire autonome ou indépendante.

Pour cela, ils auront COMPRIS, enfin, le Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance (MFDC), en particulier son Secrétaire Général, l'Abbé Augustin Diamacoune SENGHOR. Il appartient, par conséquent, au Peuple Casamançais de capitaliser cet acquis politique, comme on sait si bien le faire au Pays-Des-Rivières, au nom de l'intérêt supérieur de notre Nation.

Plus qu'une autonomie déguisée, c'est l'Indépendance Nationale, pure et simple, qu'il nous faut pour que vive la Casamance-Libre-Et-Prosper.

Lire également ci dessous: "Non à l'autonomie" du même auteur.

NON A L'AUTONOMIE DE LA CASAMANCE "MADE IN SENEGAL" !

JE n'ai jamais été au Canada, mais je m'intéresse beaucoup au cadre institutionnel de ce Pays, et considère cela comme une chance d'autant qu'il s'agit là d'une "aventure" qui, à certains égards, m'aura appris beaucoup de choses, en particulier le fait qu'un principe ou une valeur, fussent-ils universels, peuvent avoir autant de significations qu'il n'y a d'hommes ou de groupes d'hommes pour les interpréter. Or qu'est-ce que l'autonomie selon l'expérience canadienne ?

Le Canada est, en effet, un Etat fédéral, composé de Provinces (Unités Territoriales), lesquelles sont dotées, sur le plan constitutionnel, législatif et judiciaire, d'une autonomie telle que ces provinces ont tous les attributs classiques de l'Etat unitaire, à l'exception peut-être, des compétences internationales. Ainsi, la notion d'autonomie au Canada renferme t-elle pleinement celle

législations respectives des Provinces Canadiennes.

Malgré cela, le Québec ne se sent pas tout à fait souverain, à telle enseigne que des voix des plus autorisées se sont élevées et s'élèvent encore pour réclamer l'indépendance nationale de la province française du Canada. J'ai la conviction qu'elle y parviendra un jour.

En revanche, la notion d'autonomie selon le Président Sénégalais n'est rien d'autre qu'une forme de décentralisation territoriale, qui consisterait à accorder certaines largesses aux circonscriptions administratives de l'Etat du Sénégal tel qu'on le reconnaît aujourd'hui, dont la Casamance, charcutée par M.A.DIOUF, en constituerait deux voire plus. En théorie, ces dernières pourraient devenir des collectivités territoriales appelées à s'administrer elles-mêmes, en vertu d'un arsenal juridico-politique mis en place pour cela.

bien ficelée par les autorités sénégalaises sur du papier spécialement fabriqué à cet effet, pour n'être ensuite réduite, en pratique, qu'à une simple mesure de décentralisation fonctionnelle, celle-là même que l'on applique déjà si mal au Sénégal au grand dam du Peuple Casamançais.

La Casamance sous tutelle du Sénégal en deviendrait alors une simple juxtaposition de services publics, où les administrés seraient considérés comme des "citoyens sénégalais" d'après leur aptitude à participer à la gestion, non ! à reconnaître "l'intérêt vital" de ces services.

Que les casamançais ne se laissent donc pas séduire, le temps d'une récréation politique animée par les valets du Président DIOUF, par ce à quoi ils ont toujours été allergiques. Car l'autonomie envisagée pour notre Pays sera telle qu'une bouteille vide mise à la disposition du Gouvernement Sénégalais. Que pourrait-il bien y mettre ? Du whisky ? ou bien du bounouk

Mouvement des Patriotes: Pas de place aux intrus

LES Casamançais forment un peuple uni depuis l'antiquité et ce n'est pas au moment de la libération de leur pays qu'il apparaîtra des tendances ou des disparités. Il n'est pas question que les étrangers s'infiltreront dans le pays pour discréditer le peuple de même origine.

Je veux simplement faire comprendre aux intrus que, vouloir réduire le problème casamançais à une affaire ethnique, c'est insinuer à une explosion future de la société casamançaise à l'instar du Rwanda.

Le Peuple Casamançais croyant et fidèle aux vertus de ses ancêtres, ne se laissera pas piéger car c'est de la libération de la Casamance qu'il s'agit aujourd'hui. La Casamance est indépendante du point de vue économique. Elle ne dépend d'aucune nation étrangère. L'indépendance politique qui reste à achever par une chasse de l'occupant indésirable, n'est ni l'objet des efforts de l'ethnie mandingue, ni balante, ni baïnouk, ni peul, ni manjaque, ni papel, ni bassari, ni sarakolé, ni diola, mais de la volonté de tout un peuple blessé le plus profond de son âme. Et tout fils digne et fier de la CASA doit se sentir concerné et fournir son effort jusqu'à la dernière goutte de sang car mourir pour son peuple est un mérite et un honneur sans limite.

En outre, si dans certains pays occidentaux l'asile politique est attribué aux ressortissants casamançais suivant les critères ethniques, c'est peut-être par ignorance de l'implication de toute la Casamance pour sa libération. Mais cela pourrait être aussi une manoeuvre qui tend à faire disparaître certaines ethnies de la carte casamançaise comme on voulait rayer les tutsis de celle du Rwanda.

Et tout fils digne et fier doit fournir son effort jusqu'à la dernière goutte de sang pour l'honneur de son pays.

J'ignore l'histoire du Rwanda, mais ce que je veux faire comprendre aux habitants de la planète Terre; c'est que toutes les ethnies qui vivent en Casamance ont une même origine: les falaises de Cacheu en Guinée Bissau et nul ne peut les séparer sauf la mort. Et que malgré les discriminations menées par les soi-disants sympathisants ou les ennemis de la Casamance, la libération de la CASA-MERE sera savourée par tous ses enfants toute religion et toute ethnie confondues. Les intrus doivent réserver leur plume et leur salive en d'autres occasions mais pas à la division de l'unique famille casamançaise.

Nous sommes un peuple modeste dans

un petit pays, mais nous n'en voudrions à aucune autre nation parce que notre patrimoine diversifié nous rassure.

Et un avertissement: Ne parler pas de la Casamance si vous n'êtes pas intéressé ou surtout si vous ignorez la cause exacte de la lutte du peuple martyrisé, au lieu de vous targuer à écrire ou dire des propos sans fondement car ma CASA ne vous pardonnera jamais de vos mensonges. De même, il nous revient, nous casamançais, de distinguer l'harmattan de la mousson: Chez nous, il pleut malgré la déforestation menée à tort par le Sénégal. Donc il y souffle que la mousson. La mousson apporte la gloire et trie le bon du mal.

Quant à l'harmattan, qui souffle au Sénégal, il ne fait que soulever de la poussière d'où l'impossibilité de voir loin et les habitants de cette zone sont voués aux illusions.

Alors Casamançaises et Casamançais, pas d'illusion chez nous, car l'âge d'or pointe à l'horizon; **tenons bien.**

Par **KONNDIARAMA**

**LA LUTTE POUR
L'INDEPENDANCE
CONTINUE...**

UN MILLION D'ECUS POUR LES PERSONNES DEPLACEES DE LA CASAMANCE. OÙ SONT-ILS PASSES ?

Sur avis du comité du Fonds Européen de Développement (FED), la Commission Européenne a décidé d'accorder sur les ressources 5, 6, 7ème FED, les aides de :

- 1,5 million d'écus, environ 900 millions de francs CFA, pour un projet d'assistance technique dans le secteur de la pêche au Cap-Vert, en Gambie et au Sénégal.
- Spécialiste des détournements, le Gouvernement du Sénégal aura en outre encaissé, en aide humanitaire, 1 million d'écus, environ 600 millions de francs CFA, destinés aux personnes déplacées de la Casamance, dont 600 mille écus pour une aide médicale et nutritionnelle et une réserve de 400 mille écus pour une mise en oeuvre rapide d'autres projets pour ces populations déplacées de la Casamance.

Le Sénégal serait-il redevenu la banque du Sénégal ?

Par **Christian CHIPENDA**

CASAMANCE INFO

300 ETUDIANTS CASAMANCAIS INDESIRABLES.

Après la décision du Gouvernement sénégalais d'invalider l'année universitaire 1993-1994 suite à des grèves illimitées, 300 étudiants casamançais se voient automatiquement renvoyés. Déjà plusieurs entre eux n'ayant plus d'attache à Dakar, ont affirmé leur désir ardent d'intégrer le plutôt possible les Forces Combattantes du MFDC.

FAMILLES EN REBELLION

Un millier de familles sénégalaises protestent journalièrement devant les garnisons militaires pour demander les nouvelles de leurs fils envoyés plusieurs années durant en guerre contre la Casamance. Les parents déclarent n'être au courant des jeunes enfants depuis plus de cinq ans. Ils réclament le droit de savoir, que leurs refusent les militaires. Alioune Badara Mbengue raconte: *Mon fils aîné Djibril, m'écrivait toujours et venait passer les fêtes de tabaski chaque année en famille. Depuis le 16 octobre 1988, date de sa dernière lettre écrite à Saint-louis pour me dire qu'il part en mission en Casamance jusqu'à nos jours, je suis sans nouvelle. Mort ou vivant, je veux et doit savoir.*

UN REPRIS DE JUSTICE A LA GARE ROUTIERE DE ZCHOR

C'est par la force, avec l'escorte d'une vingtaine de militaires sénégalais, que Baba SENE, plusieurs fois arrêté pour escroquerie et banditisme qualifié par la Justice sénégalaise, vient d'être imposé par l'occupant, à la gare routière de Ziguinchor comme Chef-coxeur.

Dans une lettre de mise en garde adressée à tous les collaborateurs et les Forces d'occupation, les syndicats et les dignitaires de la Casamance, le MFDC proteste devant ce fait provocant et en attendant de voir comment réagiront les élus-collaborateurs, toutes les dispositions sont prises pour déguerpir, s'il le faut par la force, Baba-le-truand qui pourrait, selon les automobilistes, servir d'agent de renseignements précieux.

A LA UNE DU "LE MONDE DIPLOMATIQUE".

A la première page de l'un des plus grands journaux du monde: *LE MONDE DIPLOMATIQUE*, dans sa livraison de ce mois, Ignacio RAMONET directeur-éditorialiste de la publication note: *"Insensiblement, sans que les grands médias y prennent garde, cette vaste zone géographique qui s'étend de la Casamance à l'Angola et comprend la plupart des pays riverains du golfe de Guinée est devenue la région la plus instable et la plus conflictuelle de la planète.*

Sur cet "arc tropical de crise", les guerres, petites ou grandes, s'éternisent (en Casamance, en Sierra-Leone, au Libéria, au Zaïre, en Angola); les conflits de frontières se multiplient, les tentatives de coups d'Etat se succèdent; les dictatures se perpétuent; et les déplacements de populations atteignent des dimensions bibliques.

Il est quasi certain que la lutte pour l'Indépendance de la Casamance est sur toutes les lèvres.

LA VRAIE CAUSE D'UN DEPART.

Pour avoir déclaré à qui veut l'entendre qu'il est casamançais et reste casamançais, Alioune Dramé, l'ancien directeur du journal gouvernemental sénégalais *Le Soleil*, est remercié sans explication pour être remplacé par le sénégalais Ibrahima Guèye.

Dans les locaux du Ministère sénégalais de l'Information on applaudit en murmurant: *Pas de place ici pour les casamançais.*

Un détournement de 18 millions de F CFA pour l'achat d'une Renault Safrane n'est qu'un honteux alibi.

DESERTIONS DE STAGIAIRES

Pour avoir bénéficié d'une bourse de stage militaire en France, des militaires casamançais d'origine refusent de retourner servir l'armée sénégalaise dans sa conquête de la Casamance. Ils sont au nombre de 17 à demander l'asile politique à la France pour qui leurs pères sont morts pour la Liberté, L'égalité et la Fraternité.

Par notre correspondant spécial au Pays: FANBONDY.

COUP D'ETAT MANQUE EN GAMBIE

Comme nous l'annonçons dans notre numéro d'octobre, le coup d'état en Gambie a bien eu lieu avec cette fois-ci plusieurs dizaines de victimes.

Une vingtaine de conspirateurs ont trouvé refuge au Sénégal qui s'est très vite débarrassé de Dawda Diawara pré-senti à Londres pour ainsi être au dessus de tout soupçon.

Mais Yaya Jammeh et son équipe sont toujours alertes et renforcent les patrouilles à la frontière nord.

Et pour avoir prédit le coup d'Etat un mois avant, *Le Journal du Pays*, notre journal est qualifié de: *bien informé, jeune et sérieux, dynamique* par la presse anglaise. *Bravo JP!*

INTIFADA A LA CASAMANCAISE

Désormais, les jeunes enfants de Bignona n'en veulent plus des intimidations de l'armée d'occupation sénégalaise. Avec des pierres, des bouteilles et des coquillages, ils montent courageusement à l'assaut des véhicules militaires.

Depuis une semaine, la tention est vive, la caserne de la ville est systématiquement bouclée et les sorties des militaires strictement réduites.

Les jeunes crient victoire pour avoir bousculé les soldats jusque dans leur dernier retranchement.

LA CASAMANCE DECOUVRE L'AMERIQUE.

La découverte de l'Amérique par Christophe Colomb est totalement remise en cause.

La découverte de poteries identiques à celles modelées en Casamance dans les îles d'Amérique Centrale avant le voyage exploratoire de Christophe Colomb nécessite bien une explication.

Selon un groupe d'historiens très crédibles, Abou Bakary II roi manding du Gabou casamançais avec sa flottille de pirogues n'auraient pas disparu dans l'Océan Atlantique comme le veulent certains pro-colombiens. Mais plutôt, ils auraient depuis la côte casamançaise en 1312 traversé l'Océan et auraient bel et bien découvert l'Amérique les premiers.

LE MANGUIER DE LA LIBERTE

Le manguiier planté par Diamacoune au Camp pénal de Hann est devenu l'arbre le plus prisé au monde pour ses pouvoirs. Qui mange le fruit est libre de prison, commentent les détenus.

LA GLORIEUSE MARCHE DE L'INDEPENDANCE.

LE DIMANCHE 14 août 1994, au petit matin, la Place Bambaya, qui avait l'habitude de recevoir les quelques sportifs venus se rechauffer un peu avant de vaquer à leurs occupations quotidiennes, était complètement déserte. C'était comme si les Dieux de la mort ou un esprit malin y avait élu domicile. Les rares passants qui s'y aventuraient, étaient considérés par les habitants des alentours comme venus soit pour y déposer le mauvais sort, soit pour exorciser le mal suivant le camp où l'on se trouvait. Seuls quelques oiseaux, perchés sur les branchages, annonçaient par leur chorale, le lever du jour heureux.

Soudain, à 10 heures, du côté de la route menant vers Oussouye, apparaissait une foule bigarrée, des femmes, de tous les âges vêtues de leur pagne noir-indigo, calebasse à la main, le cou orné de perles aux mille couleurs étincellantes, leurs poignets et leurs chevilles parées de bracelets et de gadgets traditionnels.

Elles étaient venues de partout, ces sirènes noires, dignes héritières d'Aline-sitowé et d'Alandisso, pieds nus, très certainement pour communiquer avec les ancêtres qui reposent sous le sol. Dans leur démarche des Princesses du Nialou, précédées par une prêtresse toute de noir vêtue, elles avançaient tout doucement, altières, gracieuses, esquissant des pas de danse en entonnant allègrement un chant: celui d'Aline.

Oh mes habitants,

Je vous prie au nom de Dieu, le brave Jibassor,

Qui a accordé sa puissance à mon fétiche de faire vos charités,

Chantez pour Dieu et non pour un autre,

Car c'est Dieu seul qui vous secourra

Et c'est lui qui a donné la force et la bénédiction à la puissance de mon fétiche.

Chantons, chantons, envoyons nos louanges à Dieu,

Qui satisfait les besoins des êtres humains,

Faisons nos charités, faisons nos charités.

Il est exactement 11 heures 40 minutes, des gens accourent de partout pour régaler des yeux ces déesses venues

de toutes les contrées de la Casamance: du Kasa au Diembéring en passant par le Kabrousse et le Banjal, le Fogny, le Blouff, le Kalunay, le Boudié, le Yacine, le Djiiragone etc..., pour commémorer l'événement dans la dignité, la discipline, le courage, tous ensemble dans la solidarité et le ferveur. Une manière pour elles de perpétuer et de rappeler l'action d'une haute facture nationaliste et patriotique de celle qui, le 30 janvier 1943, en vertu de l'article 23 du décret du 15 novembre 1924, sera "accusée" d'avoir entraîné les populations de la Province d'Oussouye, à une désobéissance systématique. Je veux dire Aline sitowé DIATTA.

A 14 heures, au moment où le Secré-

Au premier plan, les femmes, ces sirènes noires, calebasse d'eau entre les mains, déversent le contenu, symbole de Paix et de Liberté pour cette Casamance.

taire Général du MFDC entamait la seconde partie du "face à face", la place Bambaya refuse de monde. Elle est prise d'assaut par les délégations qui affluent de toutes les horizons. Balafon, sewruba, sikko, koumpo, ryti, ballets traditionnels, un vrai carnaval de sons et de couleurs: c'est la fête au Pays des Rivières!

N'eût été la magnanimité du service d'ordre et la délégation du Bureau National du MFDC pour contenir la foule en délire, on assisterait à un imbroglio aux conséquences imprévisibles.

Le signal de départ est donné. Les femmes au premier plan, calebasse d'eau entre les mains, déversent sur la chaussée, le contenu qui symbolise la paix, la fraîcheur, la source de fécondité, cette eau indispensable à la vie. Comme pour emboîter le pas aux femmes, une pluie diluvienne s'abat sur Ziguinchor la capitale. En réponse à la tornade, quelques vieillards bondissent les uns vers les autres en les griffant amicalement: **la danse des panthères!** Certains manifestants de la Marche du 26 décembre 1982 n'ont pu retenir leurs larmes.

Les forces d'invasion, d'occupation et de répression sénégalaises investis-

sent toutes les artères principales et autres endroits stratégiques de Ziguinchor, avec un armement allant des chars anti-émeutes, les autos-mitrailleurs-légers aux pistolets-mitrailleurs en passant par les grenades offensives et défensives à fragmentation.

Mais avec le flegme que l'on sait des casamançais, la foule insensible aux mystifications sur fond d'intimidation, a continué sa Marche Glorieuse sous la haute surveillance de Commandos Spéciaux Sembé-Mof envoyés par l'Etat-Major Général des Forces Combattantes du MFDC pour parer à toutes les éventualités: Diarama ATIKA!

On pouvait entendre entre autres slogans: **Vive l'indépendance de la Casamance!, Vive le Secrétaire Général du MFDC! Vive Atika!**

Des immigrés sénégalais, paniqués, désorientés, et agacés par les vivas entonnés près du marché, ferment furtivement boutiques et cantines et disparaissent dans la nature comme de vulgaires lièvres: Oh! Que la révolution du Pain est redoutable!

Après le petit marché du port, la Casamance s'ébranle à présent vers la Maison des Oeuvres, où l'attend une autre Casamance, en définitive la même Casamance pour une autre fête, plus délirante encore, plus attrayante que jamais.

La circulation est bloquée, les forces d'occupation et de répression surprises, piégées, ternaillées, dépassées et neutralisées par cette euphorie, incapables de comprendre les mutations en cours, submergées par une détermination inébranlable des casamançais, ont dû, impuissantes, battre en retraite et laissé passer sans broncher ces "fous" de la Casamance épris de Paix et de Liberté.

La foule amorce le dernier virage qui débouche sur l'avenue du Dr Gabriel Carvalho, à partir de laquelle on pouvait apercevoir sur la terrasse de l'immeuble de la Maison des Oeuvres, le Secrétaire Général du MFDC tout de blanc vêtu, entouré de ses proches collaborateurs qui ont réservé un accueil chaleureux, enthousiaste et délirant aux manifestants.

Il faut le dire, la Casamance peut se surpasser pour une mobilisation spontanée et véritablement exceptionnelle.

Il est 18 heures, le cortège s'achemine allègrement vers le centre de la ville,

Suite à la page 6

suite de la page 5

puis les quartiers populaires, avant d'atteindre la Place Bambaya où les différentes délégations devaient se congratuler, se féliciter les uns les autres.

Les Patriarches, les Prêtres et les Prêtresses prononcèrent des bénédictions, des prières ont été dites pour le repos de l'âme des martyrs qui ont donné leur vie pour la Cause de la Nation.

La foule se disperse dans la dignité et la sérénité.

Le lendemain et les jours suivants, des délégations de différentes localités de la Casamance, viennent féliciter et encourager le Secrétaire Général et le Bureau National les priant de persévérer dans la voie qui mène à l'Indépendance.

Des motions de félicitations en provenance des sections étrangères du MFDC tombent inlassablement sur le bureau du Secrétaire Général. De partout dans le monde entier les messages de soutien affluent.

L'on ne peut terminer ce reportage

sans rendre un hommage déférant aux femmes de Casamance, à qui tous accordent un cachet particulier pour leur participation significative à la lutte de leur peuple.

Il faut oser dire, qu'il n'y a pas de mauvaises femmes. Il n'y a que des femmes qui ignorent. Et certains phalocrates ont vite fait de les exclure de tous

Des motions de soutien, de félicitation et d'encouragement du monde entier pleuvent sur le bureau du Secrétaire Général du MFDC.

les champs de responsabilité. Ils ignorent cependant que les termes du choix ne sont pas: être homme ou femme, mais être responsable. Mais toutes les femmes étant des responsables, rien de ce qui se passe ne peut leurs être étranger.

Leur prise de position par rapport à la Cause du Pays, à la Cause de la Liberté et celle de la Dignité rassure à

plus d'un titre le Peuple de Casamance.

Au moment où toutes les valeurs qui constituaient le socle d'une société d'honneur basée sur la Vérité, la Justice et la Paix éclatent, nous ne pouvons être fier de constater que le siège du refus sur lequel elles sont adossées est resté intact.

Mais les voies sacrées de la Liberté et de l'Indépendance Nationale de la Casamance sont certes parsemées d'obstacles. Outre la persévérance, elles requièrent un esprit alerte anéantissant tout effet de surprise destabilisateur.

Acceptons fièrement de porter avec nous l'étendard du courage, de la conviction et de la détermination.

La victoire est au bout de l'effort.

Par notre correspondant spécial à Ziguinchor: Kéfing Atika d'Inor.

Et l'aigle baissa la tête

L'Etat sénégalais, suspectant ses valets casamançais de ne pas être à la hauteur de la basse besogne qui leurs a été confiée: celle de désintégrer le MFDC, donc incapables de venir à bout de la **détermination et de l'impertubabilité de notre Peuple**, a phagociter implicitement ses marionnettes en se substituant à eux par Mame Less Camara interposé: Quoi de plus normal pour le MFDC d'accepter ce face à face, surtout que le Gouvernement sénégalais est signataire des accords de cessez-le-feu du 08 juillet 1993.

L'essentiel pour le MFDC, c'est de ne jamais renoncer à:

- 1- Dire à qui de droit ce qu'il faut dire.
- 2- Démontrer que la lutte a atteint un point de non-retour.
- 3- Renouveler et réaffirmer au monde entier la ferme volonté d'attachement indéfectible et inébranlable à l'Indépendance de la Casamance.
- 4- De prouver le soutien populaire et inconditionnel au Secrétaire Général: **Augustin Diamacoune SENGHOR.**

Oui, DIAMACOUNE et ses collaborateurs ne drainent guère "une minorité de frères égarés" mais comme cela est unanimement prouvé et relaté par la presse

internationale et la Marche Glorieuse du 14 août 1994, ils constituent le dénominateur commun de tous ceux qui, de près ou de loin, d'une manière ou d'une autre, nourrissent d'une ferme volonté d'indépendance et de souveraineté.

Au demeurant, il importe de souligner que contrairement à ce qu'aurait déclaré une certaine presse adepte d'une analyse de courte vue; que si le Peuple de Casamance s'appretait à descendre dans les rues, c'était pour fêter l'Indépendance que le Secrétaire Général du MFDC devait proclamer à la Radio! Erreur? Louvoiement? Fuite en avant? Pour cela, nous pensons que nul ne doit être plus pressé que les casamançais eux-mêmes.

Notre Indépendance viendra au jour et à l'heure de Dieu Tout-Puissant.

En effet par cet acte du 14 août 1994, les marcheurs de Ziguinchor ont voulu encourager, féliciter, renouveler, leur soutien et leur confiance à leur Secrétaire Général, comme pour lui dire affectueusement "Oui, Papa Koulempi, restez tranquille au commandement du navire, le chemin est déjà balisé, guidez-nous droit au Pays des Rivières, dans cette merveilleuse cité si proche mais si

lointaine que nous appelleront **VIVE LA CASAMANCE!**

Dieu daigne nous accorder longévité pour assister à ce **Diamba dong...Amen!**

Tenez en mémorium, qu'outre le soutien, nous avons voulu en même temps renouer avec la tradition en relayant et en perpétuant cette autre marche: La Marche des Mains Nues du 26 décembre 1982; manière d'immortaliser nos compatriotes tombés sous la violence sordide des forces sataniques, pour avoir le seul tort de dire passivement à qui de droit ce qu'il fallait lui dire.

Voilà donc les tenants et les aboutissants de la Glorieuse Marche du vaillant Peuple de Casamance, le dimanche 14 août 1994 à Ziguinchor la capitale.

Le fax que les bonzes-collaborateurs de la municipalité de Ziguinchor ont adressé à Abdou Diouf par le biais de Djibo Kâ, pour le mettre devant ses responsabilités au cas où cette Marche aboutirait, n'aura pas eu d'écho favorable. Abdou se refuse cette fois-ci, lui et ses forces de répression de s'ingérer dans les affaires intérieures du Territoire de Casamance.

Pour la première fois, l'aigle baissa la tête. (Et le long cou! renchérit Ebalass.) Malgré lui me dira t-on.

**Bureau Presse MFDC
Ziguinchor**

LE COURRIER DES LECTEURS

Par GENEVIEVE MENDY Suisse

Vous êtes au nombre de 71 à nous écrire. Nous vous en remercions très vivement. Nous nous excusons cependant de ne pas pouvoir diffuser toutes vos lettres. Patience ! D'autres J.P. suivront.

POEME MILITANT

A ma très chère mère, aux combattants AMPALANGO, ADIOYE, JEMBEN et BOSSE, à tous ceux qui luttent, qui souffrent, enfin à tous les Martyrs de notre Noble Cause, je dédie...

LIBERTE

Dans les cales qui voguent, je t'accuse liberté!
Dans l'indigo des caves de Thionk, j'implore liberté,
Dans la tanière de Rebeuss Island, je te supplie liberté,
Dans l'absurde guéprière d'Edioungou, je sollicite liberté,
Liberté, liberté, nostalgie des verts palétuviers.

Pour les géoles du Fuuta aride, j'indexe liberté!
Pour ces cases pilonnées, j'exhibe liberté!
Pour ces champs incendiés, j'écoute liberté!
Pour ce calvaire des cross sordides, j'attends liberté!
Liberté, liberté, nostalgie du Pays des Rivières.

Et mon coeur meurtri, je médite liberté,
Et ma gorge desséchée, je scrute liberté,
Et mes membres ligotés, je soupçonne liberté,
Et mon corps aspergé, s'accuse proie aux flammes!
Liberté, liberté, nostalgie des kayandos solitaires.

Liberté, liberté, pain de nos Glorieux et Valeureux Ancêtres!
Liberté, liberté, fasse que ma conviction soit faite!
Liberté, liberté, espoir des Sirènes Noires de Nialou,
Liberté, liberté, nostalgie des pluies torrentielles,
Abreuvant la Terre Nourricière.

Kéfing Atika d'Inor
(Collection KAFANJOOR)

NE PAS CEDER

Nous souhaitons témoigner que, dans notre faculté, il est impossible de distribuer les tracts ou d'exercer normalement une activité libératrice face à la colonisation sénégalaise. Sans nous apitoyer sur notre sort, nous voulons évoquer les insultes, les menaces de mort, les pressions de toute nature qui visent à nous diffamer, à nous décourager, à nous casser psychologiquement et physiquement afin de nous faire renoncer.

Nous l'avons clairement défini lors de notre dernière réunion: Pour conserver notre patrimoine inestimable qui est la Casamance, nous ne voyons qu'une seule solution: ne pas céder. Nous résisterons et c'est, il nous semble, à l'honneur de la Casamance authentique et toute entière. Mais, *quid* de la liberté d'expression ?

Etudiants casamançais de la Résistance Dakar

MES DEUX MOTS

Je vous écris pour vous dire deux mots:

- 1- L'ordre casamançais doit régner en Casamance.
- 2- Vive l'indépendance de la Casamance.

Chérif Dramé Kandiadou

RECIDIVE

Je me réjouis en effet que tous les casamançais soient aujourd'hui conscients de leur lutte pour la Liberté.

Par ailleurs, j'aimerais souligner que les traîtres nourris, logés, habillés et armés par le Sénégal, ne doivent en aucun cas, échapper à la justice de notre peuple. Je citerai nommément Sidy Badji, Kamougué, Diassoua, Eniab.

Payés pour tirer sur les enfants, pour tuer les vieux, prendre des femmes en otages et s'adonner à la razzia du bétail dans les villages, ces dépravés insultent aujourd'hui la Casamance. Ils savent exactement ce qu'ils encourent demain.

Rien d'étonnant pour Sidy. Il a combattu l'Algérie aux côtés des Français, cela n'a pas empêché l'indépendance de l'Algérie. Aujourd'hui, vomi par sa propre famille et son village de Diatok, il récidive en Casamance en tuant pour quelques Cfa ses fils au compte du Sénégal. Lui et ses maîtres ne pourront nullement remettre en cause la volonté d'un peuple soif d'indépendance.

A TOUS LES COMBATTANTS je dédie ce poème:

Oh! Casamance de mes Ancêtres,
Je donnerai mon âme et mon sang
Pour ta liberté et ton indépendance.
Oh! Casamance de mes luttes,
Tu es la Mère de toutes nos Civilisations,
Et rien ne te résiste.
Oh! Casamance de mes origines,
Je suis fier d'être ton fils.
Vive la Casamance indépendante.

Magné Samaï Bordeaux

DE QUI PREFEREZ-VOUS?

1- " Mourir pour son pays n'est pas un triste sort;

C'est s'immortaliser une belle mort."
Comeille(Cid-a4-s5)

2- " Mourir pour le pays est un si digne sort;

Qu'on briguerait en foule une si belle mort."

Felipe Gonzalez
Je demande à nos frères de choisir.
Quant à nous, vos soeurs, nous avons déjà choisi les deux.

Mouskèba Kanté Kolda.

L'IMPUNITÉ AU SENEGAL

Treize ans durant, les bourreaux sénégalais exécutent des casamançais et coulent des jours paisibles à Dakar. Mon court séjour dans cette région occidentale d'Afrique, m'a permis d'apprécier l'ampleur d'un autre génocide en douceur. Et c'est surtout contre cette impunité que je me dresse.

Il est néfaste que les violations des droits humains ne soient pas jugées, car ailleurs dans le monde, elles se répètent.

Je suis bouleversé que cela puisse se passer ainsi au Sénégal. La démocratie y est autre.

George Kampell Manchester

OBJECTIF A ATTEINDRE

Je me présente: je me nomme Bakary Daffé. Je suis né à Bantagnima. Je suis membre du Mouvement Autonome de la Casamance (MAC) depuis 1958 et membre fondateur de son Comité d'Action. Nous avions cru à Assane Seck et 17 de nos militants sont morts pour la Casamance et Assane le sait mieux que quiconque, nous nous sommes battus dans toute la Casamance pour l'Indépendance de la Casamance.

Je viens de faire une tournée pour rencontrer mes anciens compatriotes. Notre objectif fixé depuis la naissance de notre Parti est à atteindre sans Assane qui doit faire son propre examen de conscience, mais ensemble avec Diamacoune et le MFDC.

Nous tenons à notre Patrie.
A bientôt chers frères de la Résistance.

Bakary Daffé Marsassoum

UNE AVENTURE MORTELLE

La guerre en Casamance doit cesser. Le résultat est là et patent. L'agression territoriale contre le peuple de Casamance est une aventure mortelle et inutile. J'ai moi-même perdu un cousin et un ami. Au nom de quoi?

Il est clairement établi par la Communauté Internationale que La Casamance était bien une colonie différente du Sénégal avant 1960. Pourquoi donc tuons nous et serions-nous tuer pour Pathé ou Samba?

Ces longues années de combats ont entraîné un épuisement tragique de notre société et un étouffement spectaculaire de notre économie.

Il est illusoire et suicidaire de ne pas renoncer au "Grand Sénégal" le dessin tant cher à Abdou Diouf qui engloberait la partie sud de la Mauritanie, le Mali, la Gambie, la Casamance et la Guinée Bissau.

Talibouya Diop Jeunesse Démocratique Dakar

ENGAGEMENT

Nous restons engagés, d'une manière lucide et réaliste, aux côtés de notre Peuple dans le combat pour nos droits à la dignité, à l'émancipation et à l'égalité.

Kansala Club Kounkandé

CULTURE JEUX ET SPORTS



Par IBOU CAMARA Londres

LES MASQUES EN CASAMANCE

Les masques, reflètent aujourd'hui comme hier un rôle important dans le rapport homme-société. Que ce soient le **Fanbondy**, le **Kankouran**, le **Koumpo**, le **Niass**, le **Samaï**, le **Kayokayo**, chaque masque a une fonction spécifique et ne rentre en exercice pendant un événement précis choisi pour la plupart des cas par les initiés du quartier ou du village.

- **Le Fanbondy** est le Super-Masque dont les pouvoirs magiques dépassent de loin les autres masques. Il ne sort du bois que par consentement des sages d'un groupe de villages. Sa zone d'action est d'autant plus vaste qu'il peut couvrir en une nuit tout un département.

- **Le Kankouran**, tout de rouge vêtu, ce masque d'écorce éfilé a une vocation première de protéger les futurs initiés pendant la retraite au bois sacré. Il rôde en lisière des habitations et autour des nouveaux initiés. Il peut être accompagné par un groupe d'anciens initiés ou évolué seul (Kounkiling Tamala). Gare aux non-initiés (solmal), aux récalcitrants qui refusent d'obéir aux injonctions par exemple "marcher à quatre pattes" (banko) ou les femmes indiscretes! Car ses coupe-coups ne pardonnent pas. Par ses cris il est censé écarter les mauvais esprits.

Dans certaines conditions, il peut être appelé à interdire aux enfants de cueillir des fruits verts sources de collique.

- **Le Koumpo** est le garant de l'ordre social. Il sort du bois ou pour une révélation importante, ou pour une manifestation symbolique, ou lors qu'un problème communautaire est à résoudre. Recouvert de feuilles de rônier, il danse en tournant sur lui-même ou autour de son bâton de coiffure pointé au sol. On se rappelle bien de ce Koumpo du Fogny qui en dansant libère de lui six bêtes-Koumpos.

Le Koumpo est normalement escorté par deux autres masques:

- **Le Niass**, avec sa tête de chien, il dandine et fait rire. A la fois comique et exigeant il maintient la foule en bon ordre compact.

- **et le Samaï**, un masque à hautes cornes et à la longue barbe blanche, un seul bras ballant muni d'un long bâton, il est le perturbateur de la foule. Il la polarité négative du Niass.

- **Le Kayokayo**, ou le masque des enfants. Il sort que le premier jour de l'année nouvelle. Vêtu de sac de sisal, il rentre de maison en maison pour recevoir les offrandes que chaque famille donne en remerciement de la grâce et de la protection de Dieu.

LE JOURNAL DU PAYS
C/O OUSMANE TAMBA
FALKENSTRASSE 17
CH-4103 BOTTMINGEN.

REDACTION:
EMILE TENDENG
GENEVIEVE MENDY
IBOU CAMARA
BINTOU DIALLO
MAOUDO BA
CORRESPONDANTS SPECIAUX:
ELANKOOR
FANBONDY
KONNDIARAMA
EBALASS
SEMBEFA
NO PINTHIA
PHOTO
MOF-PHOTO
IMPRIMERIE
FREE CASAMANCE PRESS

La Voix de la
CASAMANCE

DISCIPLINE - DIGNITE - HONNETETE

Le plus connu d'information
du mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance (MERC)

N°46 - Novembre 1994

10 F F - 300 F CFA

La Casamance
veut vivre !



Dans ce numéro
L'indifférence du pouvoir sénégalais
Ne nous trompons pas d'ennemi

LA VOIX DE LA
CASAMANCE

.Nouveau format

.Nouveau éditeur

.Nouveau style

Le numéro 46 riche en
renseignements, diffuse la lettre de
Diamacoune à L.S.Senghor le 25
décembre 1980 et un interview
exclusif de l'Abbé qui déclare:
"La Casamance a déjà vaincu."

Ebalass nané: "Maléguène, ibaati iloh
di fugaréguafu."



LE JOURNAL DU PAYS
MUTTE TOUS LES CASAMANCAIS
AU RECUEILLEMENT PENDANT
TOUT LE MOIS DE DECEMBRE.